



RAPPORT D'ACTIVITE 2022
PCPE – Les Diplômes de TED – ARSEA
Rattaché à l'IME « Les Glycines »
19 Rue du Maréchal Joffre, 67500 Haguenau
Pôle handicap 67

PCPE « Les Diplômes de TED » ARSEA

10 Rue du Haut Poirier 57412 ACHEN

1 Rue Malberg 57930 FENETRANGE

1. EDITORIAL

Le PCPE (Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées) issu de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » a pour mission d'accompagner des enfants et des adultes en situation de handicap, ainsi que leur famille ou leurs aidants, lorsque la réponse médico-sociale existante ne permet pas de répondre à leurs besoins spécifiques et à la complexité de leur situation.

Le PCPE « Les Diplômes de TED » a été reconduit par l'Agence Régionale de Santé pour 3 ans supplémentaires, soit pour une période allant du 01/09/2021 au 31/08/2024).

Il dresse un bilan concret sur l'évolution de son action et sur les dispositions à entreprendre en corrélation avec les différents partenaires afin de répondre au cahier des charges de l'ARS Grand EST.

L'année 2022 fut riche en matière de progrès, d'échanges et de travail afin de répondre au mieux aux attentes qui pèsent sur la réussite des méthodes d'accompagnement, reconnues comme un travail de qualité par l'Agence Régionale de Santé.

La volonté de respecter les attendus du cahier des charges régional des PCPE dans le Grand Est nous a permis de progresser ainsi que de répondre à plusieurs des axes d'amélioration évoqués dans le précédent rapport d'activité.

En outre, nous avons pu rencontrer de nombreux autres acteurs du monde médico-social afin de comparer nos actions aux leurs, évoquer notre complémentarité et réfléchir à un travail conjoint pour les mois et années à venir.

Ce rapport d'activité compile les événements marquants sur cette période ainsi qu'un registre chiffré retraçant l'évolution du dispositif.

Nous continuerons à œuvrer pour garantir l'esprit qui est à l'origine de la création de ce PCPE, à savoir, la réduction des listes d'attente et l'accompagnement des parcours sans solution entrant dans le cadre de notre influence territoriale et géographique, l'inclusion en milieu scolaire et social ordinaire, ainsi que la garantie d'un dispositif souple et adapté aux besoins et attentes des bénéficiaires, au service de nos partenaires, en relation avec le monde médico-social et l'éducation nationale.

Ce n'est qu'ensemble, en manifestant notre volonté de travail et d'ambition que nous pourrons faire face et solutionner les divers enjeux de demain, avec l'espoir de relever pour longtemps les défis et surmonter les obstacles que nous rencontrerons.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

L'ACTIVITE

Activités	2022
NBR DE JOURS D'ACTIVITE SUR SITE	236
JOURNEES REALISEES	236
NBR TOTAL DE PERS ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNE	27

Le PCPE « Les Diplômes de TED » est ouvert à hauteur de 236 jours d'activité dans l'année.

14 jeunes sont accompagnés au 01/01/2022, et la file active au courant de l'année 2022 est de 22.

	SEXE	
	Garçons	Filles
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/22	13	3

8 jeunes ont été admis et 6 sont sortis. Il reste 16 jeunes accompagnés au 31/12/22.

➤ LES ENTREES

	SEXE	
	Garçons	Filles
Nombre de personnes admises au PCPE dans l'année	7	1

Nous avons enregistré 8 admissions en 2022, 7 garçons et 1 fille, 3 ont été envoyés directement par la MDPH et 6 se sont présentés au PCPE par leurs propres moyens sans notification de la MDPH. Nous les avons accueillis, avons constitué leur dossier pour la MDPH et débuté les accompagnements. Le PCPE « Les Diplômes de TED » leur offre une solution immédiate avec un accompagnement et un suivi adaptés, en attendant d'obtenir une réponse de la MDPH et de les inclure au dispositif PCPE en tant que tel ou de les réorienter en fonction des disponibilités.

➤ LES SORTIES

Nombre de personnes après le PCPE	
Domicile avec accompagnement en libéral uniquement	1
Accompagnement secteur médico-social (SESSAD)	2
Education nationale uniquement	2
Autre	1
Total	6

Le changement de dispositif résulte d'une réorientation à l'initiative de notre recommandation, les objectifs de départ étant atteints, voire d'un choix des parents.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE

AGE	SEXE	
	Garçons	Filles
< 3ans	0	0
3<6 ans	3	1
6-10 ans	12	0
11 à 17 ans	3	1
18 à 20 ans	1	0
21 à 24 ans	0	0
36 à 46 ans	0	1
TOTAUX G et F	19	3
TOTAL	22	

TYPES DE HANDICAP

Types de Handicap	NOMBRE
TSA	13
Déficiences intellectuelles	1
Polyhandicap	1
Troubles des apprentissages	2
Autres	5
Total	22

Le PCPE « Les Diplômes de TED » accueille des enfants de tout âge et de tous types de handicaps dont la diversité concerne et démarre aux troubles DYS (Dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, etc...) et se termine aux troubles du spectre autistique sous toutes ses manifestations connues. Lors de cette année 2022, nous poursuivons l'accompagnement d'une petite fille polyhandicapée présentant une situation de handicap rare et pour laquelle les suivis se révèlent être bénéfiques. Ces suivis ont permis d'améliorer les conditions de sa scolarisation et de véritables progrès en matière comportementale ont été constatés. Les autres bénéficiaires présentent toujours essentiellement un diagnostic ou une suspicion de TSA.

Il est à noter une forte recrudescence de comportements lourds et problématiques. Beaucoup de petits, sont non verbaux avec des comportements à problèmes et totalement isolés dans leur monde.

Les interventions rapides du PCPE et l'efficacité du travail effectué rendent compte de progrès parfois fulgurants, et de fait entraînent une relation toute particulière des parents avec le PCPE. Ces derniers ayant vécu des années difficiles voient au travers du professionnalisme et de l'expertise du PCPE une solution qu'ils souhaiteraient durable. Ceci occasionne de leur part une demande renouvelée de suivi au PCPE.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

2.1. Vie du service

Fraîchement reconduit, et afin de répondre aux attendus de l'Agence Régionale de Santé en vue de pérenniser notre action, le PCPE continue d'affiner sa gestion de l'accueil parental, le respect des formalités attendues auprès des MDPH et sa

formalisation administrative. Le but est de proposer la réponse la plus adaptée en corrélation avec les instances de santé et de handicap et les familles du public handicapé.

Nous travaillons à renforcer, sur une base d'échanges et de discussion, le lien ARSEA/Association afin que les uns et les autres se comprennent mieux, se soutiennent et œuvrent ensemble vers un objectif le plus optimal.

2.2. Travail avec les familles

Depuis toujours l'Association « Les Diplômes de TED » implique les familles dans le suivi et les accompagnements de leurs enfants. Cet axe fondamental est poursuivi dans le cadre du PCPE « Les diplômés de TED ».

En effet, certaines familles sont très demandeuses d'interactions, de travaux communs, et de coopérations dans l'accompagnement de leur enfant. D'autres au contraire souhaitent être informées à minima et préfèrent constater les progrès sans pour autant y participer.

Pourtant il semble clair que plus une famille s'implique dans le travail avec l'enfant, plus les résultats sont probants et visibles sur le moyen/long terme.

C'est pourquoi nous continuons de recevoir les familles, et échangeons beaucoup avec elles. Toutefois nous constatons encore cette année que ces dernières auraient besoin d'un suivi spécifique, plus poussé, totalement dédié à leurs problématiques mais aussi de formations régulières leur permettant d'acquérir de nouveaux outils.

2.3. Focale sur l'action du service dans le domaine de l'inclusion

L'inclusion est la priorité au centre des prérogatives récentes notamment en matière d'autisme, et nos actions sont réalisées au regard des préconisations du 4^e plan Autisme.

En ce sens il est primordial que les bénéficiaires soient maintenus le plus longtemps dans les circuits dits « ordinaires » et ce, afin d'avoir le plus possible de relations avec leurs pairs et leurs lieux de vie. Les enfants que nous suivons sont pratiquement tous scolarisés sauf ceux qui sont arrivés avec une orientation IME au préalable et ceux présentant des situations plus complexes. Nous assistons aux ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation), soutenons les enseignants qui en font la demande, adaptons notre travail aux programmes scolaires. De plus, notre formation en soutien scolaire spécifique et adapté est un véritable approfondissement permettant aux enfants de consolider les enseignements qu'ils peuvent suivre à l'école.

Enfin, nous bénéficions de l'autorisation de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) pour nous rendre dans les écoles afin de suivre les enfants sur leur temps scolaire lorsque nécessaire.

Nous poursuivons donc le travail en ce sens avec un contact de plus en plus approfondi en milieu scolaire, que nous entretenons régulièrement via différentes réunions et entretiens permettant de fluidifier et d'harmoniser leur suivi aussi bien en milieu médico-social qu'en milieu scolaire.

2.4. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination du parcours de l'usager

La coordinatrice du PCPE (également thérapeute en analyse appliquée du comportement) est sollicitée en tant que référente PCPE à la MDPH 57 pour le suivi de certains dossiers.

Suite aux diverses interventions auprès des autres professionnels nous pouvons noter une amélioration dans le cadre de l'harmonisation de certains parcours difficiles. La communication avec ces divers professionnels aura permis de faire avancer un certain nombre de situations sur lesquelles des problématiques semblaient persister mais auxquelles nous avons su répondre, et ce, qu'il s'agisse de modalités dans l'accompagnement ou de formalités à répondre dans le cadre de leur suivi.

Par cette action sur la coordination nous avons été capables de faire évoluer les différentes projections et perspectives de vie qui étaient établies à l'égard de certains des bénéficiaires du PCPE et qui semblaient jusqu'alors inchangeables.

2.5. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Le PCPE est déjà de par sa forme et son organisation même un gage d'innovation, mais au-delà de son fonctionnement, nous la recherchons également au travers des accompagnements en faisant intervenir divers professionnels tout au long du suivi des bénéficiaires afin qu'ils apportent leur vision et nous permettent d'améliorer sans cesse le travail et donc la progression des enfants.

En outre, nous mettons un point d'honneur à généraliser le plus possible les apprentissages et ce en accord avec les différents professionnels qui composent le paysage médico-social local et qui suivent l'évolution de ces mêmes bénéficiaires.

L'innovation réside surtout et avant tout dans notre réponse adaptée, quasi immédiate et dans la possibilité d'agir individuellement. Les professionnels libéraux pratiquent sans contrainte de nombre, ni contrainte de temps.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Concernant la démarche d'amélioration de la prestation, nous avons répondu à une grande partie des objectifs fixés l'année passée, qu'il s'agisse de la clarification des rôles de chacun, des échanges avec les partenaires ou des progrès en terme de suivi de parcours.

Toutefois, il reste des axes d'amélioration

- Se conformer davantage au cahier des charges régional et répondre aux attentes de l'ARS
 - Fonctionnement à rapprocher d'un PCPE classique
 - Prises en charge transitoires pour un public sans solution
- Poursuivre la collaboration avec les MDPH 57 et 67 pour répondre aux besoins sur le territoire
- Prospector et développer des partenariats avec des professionnels libéraux
- Finaliser l'écriture du projet de service qui permettra de clarifier l'organisation et de faire connaître le service.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

En 2022, une coordinatrice a été recrutée à 0,2 ETP.

Le poste de secrétaire est resté vacant pendant 4 mois, de septembre à décembre.

La thérapeute ABA, le psychologue et la sophrologue sont financés sur le budget du PCPE attribué par l'Agence Régionale de Santé.

6. CONCLUSION

Pour conclure, l'année 2022 aura permis de confirmer la nécessité d'une structure telle que le PCPE « Les diplômés de Ted » aux côtés des autres établissements médico-sociaux déjà présents sur la région.

Souvent perçus comme étant la seule solution viable pour les familles des enfants accompagnés, nous continuons à faire de notre mieux pour réduire le nombre de situations d'errance de parcours ou d'inadaptabilité de l'accompagnement.

Entièrement satisfaites du suivi qui leur est proposé, les familles apprécient les conditions de l'accompagnement de leur enfant dans un lieu dédié tel que le PCPE le leur propose, un lieu d'écoute et d'échanges, proposant une guidance familiale, un accompagnement de travail individualisé pour leur enfant.

Ce retour nous est apparu clairement après avoir sondé l'avis des familles . A l'unanimité ils favorisent l'accompagnement sur site et non à domicile pour leur enfant. Ils sont désireux d'un local qui offre la possibilité de travailler l'autonomie en vue de pouvoir les intégrer à terme dans un appartement « guidé et accompagné » avant de peut-être, un jour, atteindre la possibilité de s'autonomiser complètement pour certains.

L'accompagnement se doit donc de répondre à ces diverses attentes de même qu'aux attendus du cahier des charges régional, équilibre parfois délicat à maintenir, mais pour lequel nous nous efforçons d'appliquer, en relation avec la définition même du PCPE, la souplesse et l'innovation nécessaire.

En ce sens, nous souhaitons poursuivre un accompagnement pluridisciplinaire et corrélé à l'expérience de nos partenaires avec qui il est nécessaire de collaborer davantage. L'objectif étant d'amener et transmettre une ressource de connaissances et d'expérience, une attention et un suivi des équipes en réunion de travail.

Le PCPE devrait évoluer pour assumer son rôle de pôle ressource de son territoire d'intervention.